
INTRODUCTION

INTRODUCTION

L'enquête trimestrielle sur les investissements dans l'industrie (appelée enquête investissement) permet de retracer à un rythme trimestriel les montants et les caractéristiques des dépenses annuelles d'équipement des industriels. Sa composante quantitative est plus importante que pour les autres enquêtes de conjoncture auprès des entreprises. Chaque entreprise évalue le montant annuel en valeur de son investissement pour trois années successives : on dispose ainsi d'estimations précoces des investissements réalisés au cours de l'année écoulée et des prévisions pour l'année en cours ou l'année suivante. L'enquête investissement constitue donc un outil privilégié pour le suivi conjoncturel du comportement des investissements des entreprises. De plus, grâce au croisement des questions qualitatives et quantitatives, elle permet d'obtenir rapidement des indications sur les conditions, les facteurs et les destinations des investissements. Cette enquête porte sur les champs de l'industrie manufacturière, des industries agroalimentaires et des raffineries de pétrole.

Les enquêtes de conjoncture et, notamment, l'enquête trimestrielle sur les investissements dans l'industrie, apportent une information irremplaçable pour l'analyse et la prévision de court terme. En effet, les indications fournies par ces enquêtes sur le passé récent sont généralement de très bonne qualité. De plus, et c'est là l'avantage essentiel de cette source d'information, elles sont obtenues très rapidement, plus tôt que d'autres statistiques quantitatives. Les économistes, les prévisionnistes, les décideurs et les journalistes constituent les principaux utilisateurs de ces résultats.

L'enquête investissement répond à une demande qui émane de la sphère publique tant nationale qu'internationale. De même que la plupart des enquêtes de conjoncture de l'Insee, elle appartient au système européen harmonisé des enquêtes de conjoncture. À ce titre, son questionnaire est très largement harmonisé avec ceux de ses partenaires européens. En outre, ses principaux résultats constituent la source française des publications de la Commission européenne.

L'enquête investissement a connu quelques évolutions significatives depuis sa création. En 1991, elle a fait l'objet d'une rénovation qui a modifié son calendrier de collecte et a incorporé les investissements en crédit-bail. En 2003, l'enquête est devenue trimestrielle avec l'ajout d'une occurrence au mois de juillet. En janvier 2004, ses questionnaires ont été légèrement modifiés, dans le cadre des progrès de l'harmonisation européenne des enquêtes de conjoncture. À compter de janvier 2004, l'enquête est en outre devenue obligatoire.

La diffusion nationale des résultats de l'enquête est assurée via la Banque de Données Macroéconomiques (BDM) de l'Insee, une publication dans les « Informations Rapides » et la mise à disposition de cette dernière sur le site internet de l'Insee (<http://www.insee.fr>).

Le présent volume d'*Insee Méthodes* a pour objet de présenter les principales caractéristiques de l'enquête investissement. Il comporte en outre une grille de lecture de ses résultats.

